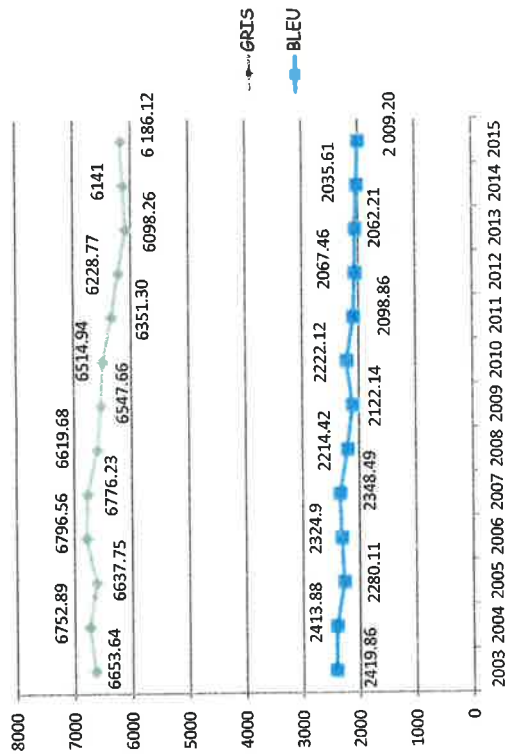
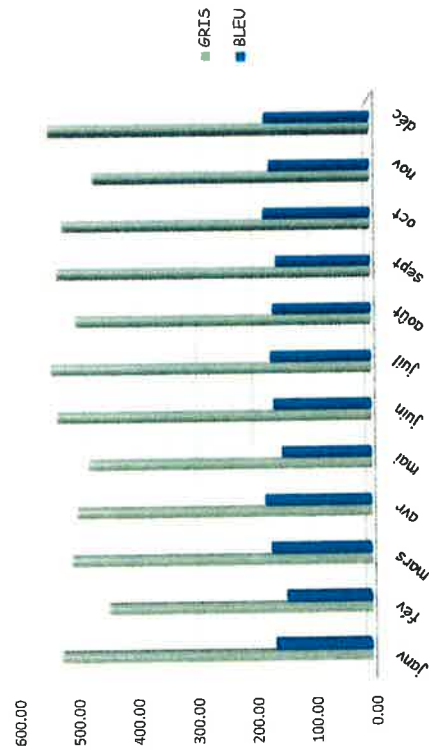


Graphique 1 : Evolution des tonnages de déchets issus des bacs gris et bleus



Graphique 2 : Appornts mensuels de déchets issus des bacs gris et bleus en 2015



2 - LES TONNAGES ET LEUR EVOLUTION

a) La collecte en porte à porte

ORDURES MENAGERES LIVREES AUX QUAIS DE TRANSFERT EN 2015

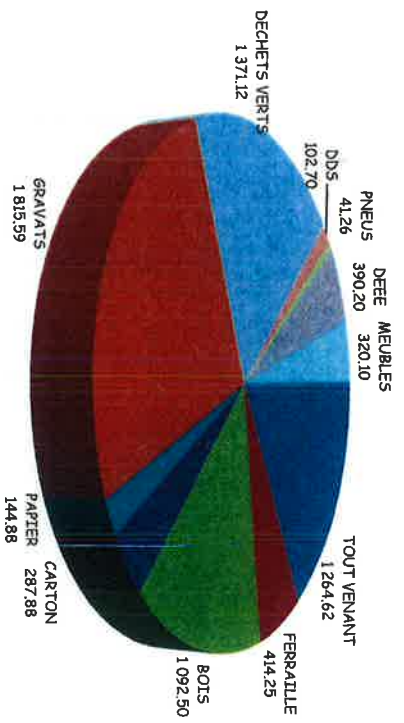
(en tonnes)

MOIS	SECTEUR DE CHAMPAGNOLE		SECTEUR ARBOIS/POLIGNY		TOTAL	
	GRIS	BLEU	GRIS	BLEU	GRIS	BLEU
Jan	282.84	87.10	249.44	76.82	532.28	163.92
Fév	235.22	75.10	216.94	68.98	452.16	144.08
Mar	271.64	92.92	244.10	77.64	515.74	170.56
Avr	268.58	96.80	238.02	84.54	506.60	181.34
Mai	256.60	81.54	228.90	69.88	485.50	151.42
Juin	280.92	91.58	258.74	74.20	539.66	165.78
Juil	303.18	92.08	246.38	79.06	549.56	171.14
Août	265.68	90.14	241.42	76.56	507.10	166.70
Sep	279.38	84.26	259.16	76.12	538.54	160.38
Oct	279.02	95.94	250.72	86.40	529.74	182.34
Nov	246.90	92.94	229.82	78.64	476.72	171.58
Déc	294.82	100.00	257.70	79.96	552.52	179.96
Sous total	3 264.78	1080.40	2 931.34	928.80	6 186.12	2 009.20
TOTAL	4 354.18		3 850.14		8 195.32	

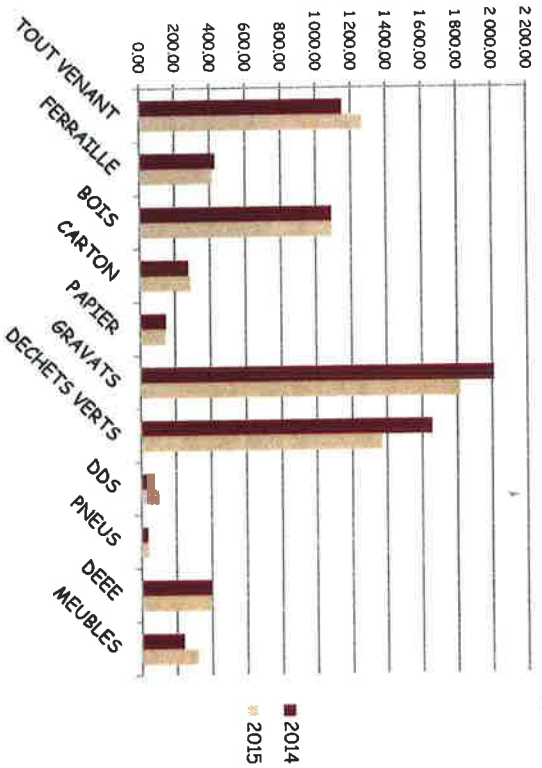
ORDURES MENAGERES EN KG PAR HABITANT

ANNEE	NOMBRE D'HABITANTS	GRIS	BLEU	TOTAL
2014	33 470	185.06	61.36	246.42
2015	33 337	185.56	60.26	245.82
Evolution		+ 0.27 %	- 1.79 %	+ 0.24 %

Graphique 3 : Déchets apportés sur les trois déchèteries en 2015 (en tonnes)



Graphique 4 : Evolution des tonnages collectés en déchèteries



Les conditions d'accès sont les suivantes :

Les apports des professionnels sont payants. Le gardien remet un bon au dépositaire (illustration 2). Ce bon permet d'élaborer la facture correspondante qui sera adressée à l'entreprise.

Les apports des particuliers sont également payants à partir d'un m³ pour les gravats et de 3 m³ pour les autres déchets.

Les déchets toxiques des entreprises ne sont pas acceptés.

En raison de la fréquentation importante des déchèteries, les usagers sont invités à effectuer un tri des déchets au préalable, au moment du chargement de leur véhicule. Ceci permet un gain de temps pour tous.

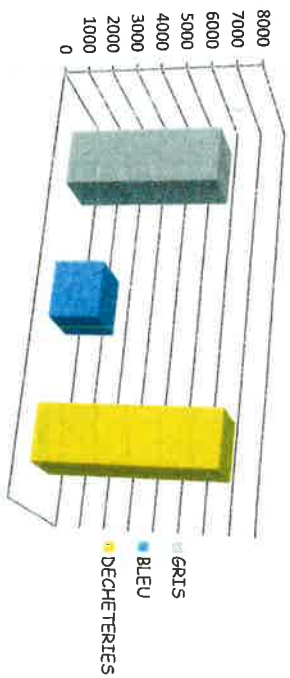
d) Le compostage individuel

Le SICTOM vend aux particuliers qui en font la demande des composteurs au prix de 15 ou 20 Euros suivant le modèle choisi.

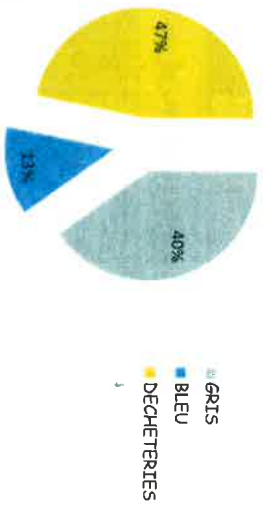
Chacun peut également pratiquer le compostage en tas. (illustration 3)



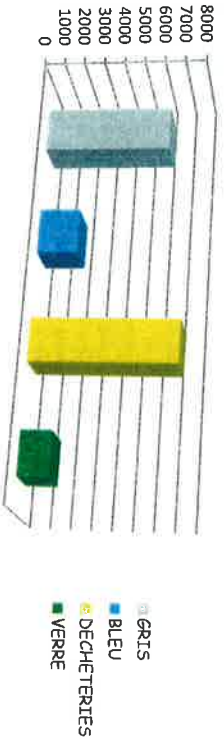
Graphique 5 : Récapitulatif des tonnages 2015 (Verre exclu)



Graphique 6 : Répartition des déchets par mode de collecte (en pourcentage) - année 2015 (verre exclu)



Graphique 7 : Récapitulatif des tonnages 2015 (Verre inclus)



Le verre est collecté en apport volontaire dans des contenants de 4 m³ majoritairement. Le ramassage est effectué par une entreprise privée prestataire du SYDOM du Jura

Schéma de la collecte au 31 décembre 2015

Matériaux	Nombre d'habitants concernés	Contenants	Mode de collecte	Fréquence
Ordures ménagères	33 337	Bacs gris individuels de 120 l, 240 l ou 340 l ou collectifs de 750 l	Points de regroupement, en régie	C1
Emballages et journaux magazines	33 337	Bacs bleus individuels de 120 l, 240 l ou 340 l	Points de regroupement, en régie	C05
Verre	33 337	Conteneurs 4 m ³ majoritairement	Apport volontaire prestataire privé du SYDOM	Avant débordement

c) Les déchèteries (carte 2)

Le SICTOM de la Région de Champagne offre la possibilité de se débarrasser des déchets qui ne sont pas collectés par la benne de ramassage grâce aux trois déchèteries à disposition des usagers à Arbois, Champagne et Poligny (carte 2). L'accès est gratuit pour les particuliers qui sont accueillis par un gardien qualifié chargé de les conseiller pour déposer les déchets dans les bennes appropriées.

Ces déchèteries peuvent accueillir les déchets suivants : tout venant, déchets verts, toxiques, gravats, ferraille, pneumatiques, plastiques, verre, huiles, cartons, DEEE, Déchets d'ameublement (Illustration 1)

Horaires d'ouverture des déchèteries en 2015 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ARBOIS ZI de l'ethole 03.84.37.44.55	8h - 12h30	13h30 - 18h30	8h - 12h30	13h30 - 18h30	8h - 12h30	8h - 12h 13h30 - 18h
CHAMPAGNOLE Rue du Mt Rivel 03.84.52.42.70	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h
POLIGNY Rue Papin 03.84.37.39.29	13h30 18h30	8h - 12h 30	13h30 18h30	8h - 12h30	13h30 18h30	8h - 12h 13h30 - 18h

Graphique 8 : Répartition des coûts de collecte pour l'année 2015

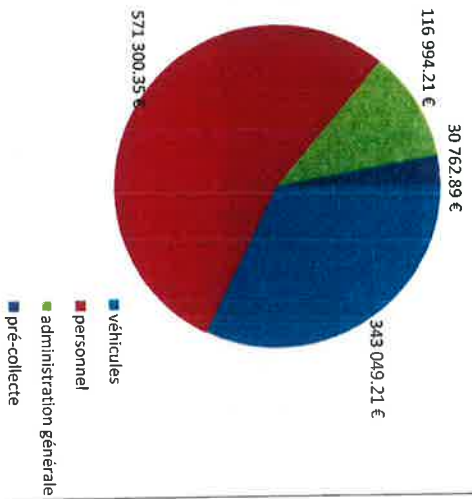
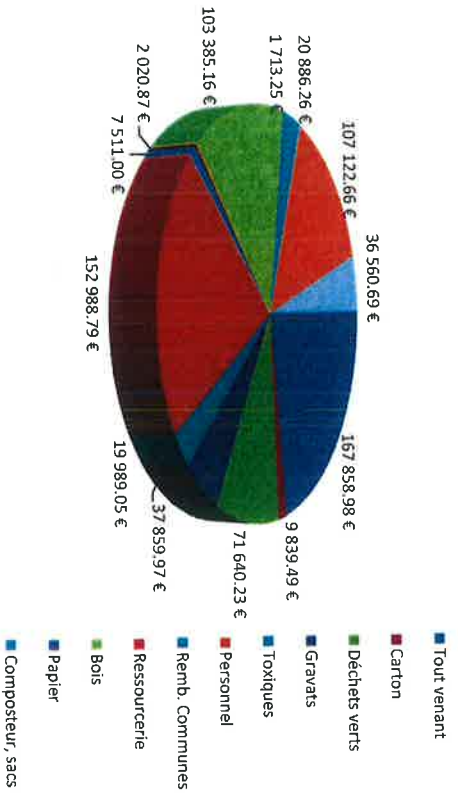


Tableau 2 : Détail des coûts de traitement 2015

MOIS	FACTURE SYDOM en €	
	GRIS	BLEU
Jan	68 131,84	10 490,88
Févr	57 876,48	9 221,12
Mar	66 014,72	10 915,84
Avr	64 844,80	11 605,76
Mai	62 144,00	9 690,88
Juin	69 076,48	10 609,92
Juil	70 343,68	10 952,96
Août	64 908,80	10 668,80
Sep	68 933,12	10 264,32
Oct	67 806,72	11 669,76
Nov	61 020,16	10 981,12
Déc	70 722,56	11 517,44
total	791 823,36	128 588,80
TOTAL	920 412,16	

Graphique 9 : Répartition des coûts des déchèteries en 2015



II - LES INDICATEURS TECHNIQUES

1 - LES MODES DE COLLECTE DES DECHETS

a) La collecte des ordures ménagères (tableau 1)

Les 33 337 habitants du SICTOM bénéficient d'une collecte en bacs individuels en porte à porte (points de regroupement) ou en bacs collectifs pour les ordures ménagères à la fréquence minimale d'un ramassage par semaine.

La collecte des ordures ménagères est réalisée en régie, en deux postes :

- De 4 h à 13 h 15 et de 13 h 30 à 22 h 45 (37 h/semaine) sur les secteurs d'Arbois et Poligny. Les équipes permurent tous les 15 jours.
- De 4 h 30 à 13 h 15 et de 13 h 30 à 22 h 15 (35 h/semaine) sur le secteur de Champagnole. Les équipes permurent toutes les semaines.

Les véhicules ont été achetés en 2012 et renouvelés fin 2015 (châssis Renault VI, bennes 14 m³ et lève-conteneurs SEMAT)

IMPORTANT

Le mercredi n'est pas travaillé à l'exception du rattrapage d'un jour férié : En effet, en cas de lundi, mardi, jeudi ou vendredi férié, la collecte est décalée au mercredi.

Les chiffres-clés

- 1 communauté de communes
- 48 communes (soit 69 communes au total)
- 33 337 habitants
- 3 déchèteries

b) Les collectes sélectives (tableau 1)

La collecte des déchets issus du bac bleu (emballages recyclables et journaux magazines) est effectuée en bacs individuels en porte à porte tous les quinze jours. L'organisation est identique à celle des ordures ménagères (collecte en régie, en deux postes avec décalage en cas de jour férié)



Tableau 1 : planning de collecte

Commune	Grès	Bleu	Commune	Grès	Bleu
Abergement le G	Lundi	Lundi SI*	Miery	Mardi	Jeudi SP
Abergement le P	Lundi	Lundi SI	Molain	Mardi	Lundi SP
Ardelot en M.	Mardi	Lundi SI	Molamboz	Lundi	Lundi SI
Arbois	Mardi	Jeudi SI	Montholier	Lundi	Lundi SI
Arbois centre	Vendredi	Jeudi toutes les semaines	Montigny les A	Vendredi	Lundi SI
Ardon	Jeudi	Lundi SP*	Montrond	Mardi	Lundi SP
Les Arsures	Vendredi	Lundi SI	Mont sur Monnet	Mardi	Lundi SI
Aumont	Mardi	Lundi SP	Le Moutoux	Mardi	Lundi SI
Barretaine	Mardi	Jeudi SP	Les Nans	Mardi	Lundi SI
Bersaillin	Mardi	Lundi SP	Neuville	Mardi	Lundi SP
Besain	Mardi	Lundi SP	Ney	Mardi	Lundi SI
Biefmorin	Mardi	Lundi SP	Oussières	Mardi	Lundi SP
Bourg de Sirod	Mardi	Lundi SP	Le Pasquier	Mardi	Lundi SP
Braïnans	Mardi	Lundi SP	Pillemoine	Mardi	Lundi SI
Buvilly	Lundi	Lundi SP	Les Planches en M.	Mardi	Lundi SI
Chamole	Mardi	Lundi SP	Les Planches près d'A.	Vendredi	Jeudi SI
Champagnole	Vendredi	Jeudi SP ou I Par secteur	Plasne	Mardi	Jeudi SP
Champagnole centre	Mardi	Jeudi toutes les semaines	Poligny	Vendredi	Jeudi SP
Chapois	Vendredi	Lundi SI	Poligny centre	Mardi	Jeudi toutes les semaines
	Mardi			Vendredi	
La Chatelaine	Mardi	Lundi SP	Pupillin	Vendredi	Jeudi SI
Chatelneuf	Mardi	Lundi SI	St Cyr Montmalin	Lundi	Lundi SI
Chausseans	Mardi	Lundi SP	St Germain en M.	Jeudi	Lundi SI
Chaux des C	Mardi	Lundi SI	Sapois	Jeudi	Lundi SP
Cize	Lundi	Lundi SI	Sirod	Mardi	Lundi SP
Crans	Mardi	Lundi SP	Supt	Mardi	Lundi SI
Crotrenay	Jeudi	Lundi SP	Syam	Mardi	Lundi SP
Entre Deux M	Mardi	Lundi SI	Tourmont	Lundi	Lundi SP
Equévillon	Jeudi	Lundi SP	Vadans	Lundi	Lundi SI
La Ferré	Lundi	Lundi SI	Valenpoulières	Mardi	Lundi SP
Grozon	Lundi	Jeudi SP	Vannoz	Jeudi	Lundi SP
Le Larderet	Mardi	Lundi SI	Le Vaudioux	Mardi	Lundi SI
Le Latet	Mardi	Lundi SI	Vaux sur Poligny	Mardi	Jeudi SP
Lent	Jeudi	Lundi SP	Vers en M	Mardi	Lundi SP
Loulle	Mardi	Lundi SI	Villeneuve d'Aval	Lundi	Lundi SI
Mathenay	Lundi	Lundi SI	Villers les Bois	Mardi	Lundi SP
Mesnay	Vendredi	Jeudi SI	Villette les A	Vendredi	Lundi SI

* : SP : semaine paire et SI : semaine impaire

III - LES INDICATEURS FINANCIERS

1 - LES COÛTS DE COLLECTE, TRAITEMENT ET DÉCHÈTERIES

a) La collecte

En 2015 les coûts de collecte s'élevaient à 1 062 106.66 € (graphi. 8)

Ce montant inclut :

- tous les frais afférents aux véhicules (entretien, carburant, assurance, amortissements ...)
- les frais de personnel affecté à la collecte ainsi que les remplaçants
- les frais de pré-collecte : livraison et échanges de bacs (entretien du véhicule de livraison, carburant, assurance, personnel affecté à la livraison...)
- les frais d'administration générale.

b) Le traitement

En 2015 les coûts de traitement s'élevaient à 920 412.16 € (tableau 2). Ce montant comprend le tri des déchets issus du bac bleu et l'incinération des déchets issus du bac gris. A cela doit être ajoutée la cotisation au SYDOM (100 011 €), soit un montant total de 1 020 423.16 €.

c) Les déchèteries

En 2015 les coûts des déchèteries s'élevaient à 739 376.40 € (graphique 9)

2 - LES RECETTES

a) La redevance spéciale

En 2015 la redevance spéciale appelée auprès des professionnels lorsque les bacs mis à disposition représentent un volume égal ou supérieur à 600 s'élevait à 289 756.66 €. (Rappel 284 053.92 € en 2014)

b) Les autres recettes de la collecte

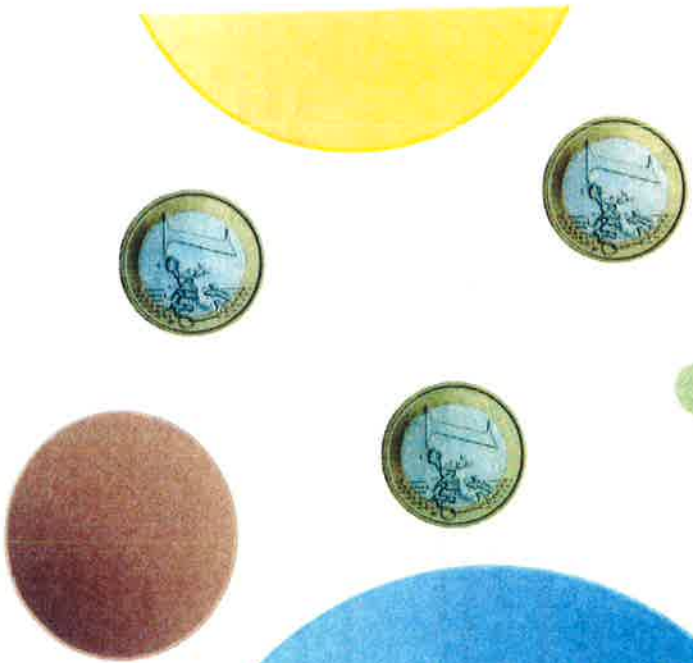
Les autres recettes de la collecte sont constituées par des facturations de bacs endommagés, de productions de déchets ponctuelles lors de manifestations, de dépôts directs aux quais de transfert. En 2015 cela représente 12 845.63 €.

Tableau 3 : fréquentation des déchèteries et apports des professionnels en 2015

	CHAMPAGNOLE		ARBOZS		POLIGNY	
	visites	facturation	visites	facturation	visites	facturation
janvier	4703	1 403,00 €	1487	303,00 €	1161	1 183,75 €
février	4153	959,00 €	1542	399,00 €	1360	763,75 €
mars	5614	2 207,00 €	1995	410,00 €	1928	1 097,00 €
avril	5959	1 896,00 €	2132	607,50 €	2146	1 554,25 €
mai	4945	1 579,50 €	2234	508,00 €	2259	1 011,25 €
juin	5781	1 602,50 €	2479	686,00 €	2070	1 566,75 €
juillet	5522	1 892,50 €	2380	720,00 €	2233	1 168,00 €
août	6145	862,00 €	2530	205,00 €	2754	939,63 €
septembre	5565	2 069,00 €	2231	516,00 €	2001	1 531,25 €
octobre	5707	1 255,00 €	2622	731,75 €	1976	1 732,25 €
novembre	4539	1 045,50 €	2168	515,00 €	1597	2 078,00 €
décembre	4324	1 137,00 €	1949	311,50 €	1509	1 771,38 €
Total	62997	17 908,00 €	25749	5 912,75 €	22994	16 397,27 €

Les chiffres-clés de 2015:

- ✓ 39,88 €/hbt/an pour les ordures ménagères
- ✓ 10,30 €/hbt/an pour la collecte sélective
- ✓ 14,35 €/hbt/an pour les déchèteries
- ✓ **TOTAL : 64,53 €/hbt/an**



I - PRESENTATION DU TERRITOIRE SYNDICAL

Le SICTOM de la Région de Champagnole est composé de :

- La Communauté de Communes du Comté de Grimont (21 communes)
- 48 communes (carte 1)

Soit une population de 33337 habitants sur la base du recensement INSEE 2012.

Le SICTOM de la Région de Champagnole a pour compétences la collecte et le traitement des ordures ménagères. Il assure la compétence collecte ainsi que la gestion des déchèteries et a délégué sa compétence traitement en adhérant au SYDOM du Jura. Les déchets recyclables issus du bac bleu sont triés au centre départemental de tri des ordures ménagères à Lons le Saunier, les déchets ménagers résiduels issus du bac gris sont incinérés à Lons le Saunier et les déchets non valorisables accueillis en déchèterie sont stockés au Centre de Stockage du Jura (CSJ) à Courlaoux.

Carte 1 : collectivités adhérentes au SICTOM



SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU TERRITOIRE SYNDICAL.....	1	Page
II - LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	3	
1 - LES MODES DE COLLECTE DES DECHETS.....	3	
a) La collecte des ordures ménagères.....	3	
b) Les collectes sélectives.....	3	
c) Les déchèteries.....	5	
d) Le compostage individuel.....	7	
2 - LES TONNAGES ET LEUR EVOLUTION.....	9	
a) La collecte en porte à porte.....	9	
b) Les déchèteries.....	11	
c) Récapitulatif des tonnages.....	13	
III - LES INDICATEURS FINANCIERS.....	15	
1 - LES COUTS DE COLLECTE, TRAITEMENT ET DECHETERIES..	15	
a) La collecte.....	15	
b) Le traitement.....	15	
c) Les déchèteries.....	15	
2 - LES RECETTES.....	15	
a) La redevance spéciale.....	15	
b) Les autres recettes de collecte.....	15	
c) Les recettes des déchèteries.....	17	
3 - RECAPITULATIF PAR HABITANT ET PAR TONNE.....	17	
4 - L'EMPLOI.....	17	
5 - AUTRES PRESTATIONS.....	17	

c) Les recettes de déchèteries

Les recettes de déchèteries se répartissent entre la facturation des apports des professionnels et la vente des matériaux (ferraille, carton, papier, déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE))

En 2015 le montant total des recettes est de 256 744.00 € (Rappel 245 202.34 € en 2014)

La fréquentation des déchèteries et les visites des professionnels sont mentionnées dans le tableau 3.

3 - RECAPITULATIF PAR HABITANT ET PAR TONNE

	Tonnes	Coûts de collecte	Coûts de traitement	Recettes	Total TTC	€/tonne	€/hbt
Ordures ménagères	6 186.12	791 756	791 823	254 156	1 329 423	214.90	39.88
Collecte sélective	2 009.20	257 156	128 589	42 399	343 346	170.88	10.30
Déchèteries	7 223.74	735 337		256 744	478 593	66.25	14.35
TOTAL GENERAL	15 419.06		2 704 661	553 299	2 151 362	139.52	64.53

ATTENTION : le tableau ci-dessus fait apparaître les coûts du service de collecte et des déchèteries uniquement. Il n'inclut pas les coûts de la section d'investissement, les résultats de l'année ...

4 - L'EMPLOI

Le SICTOM de la Région de Champagnole emploie :

- 13 agents de collecte
- 4 gardiens de déchèterie
- 3 personnes au bureau administratif
- 1 maître composteur

5 - AUTRES PRESTATIONS

Le SICTOM assure l'exploitation des quais de transfert pour le compte du SYDOM. Cette prestation génère deux emplois.



RAPPORT ANNUEL 2015

Sur le prix et la qualité du service
public d'élimination des déchets
ménagers et assimilés



SICTOM de la Région de Champagne

3 Rue Victor Bernard

39300 CHAMPAIGNOLE

Tél : 03.84.52.06.64 - Fax : 03.84.52.05.91